



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EXPLORATION TYPHON ANNONCE L'ACQUISITION D'UN IMMEUBLE ET D'AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Laval, Canada, le 17 avril 2014 - Exploration Typhon Inc. (« Typhon » ou la « société ») (Bourse de Croissance TSX : TYP) annonce la signature des conventions suivantes :

- a) Convention en date du 16 avril 2014 avec 6961436 Canada Inc. (« Canada ») en vue de l'acquisition d'un immeuble situé à Rouyn-Noranda (Québec) (l'« immeuble ») en contrepartie d'une somme de 229 000 \$ au comptant; et
- b) Convention en date du 16 avril 2014 avec Ressources Lutsvisky Inc. (« Lutsvisky ») en vue de l'acquisition de machinerie, d'outillage, de mobilier, d'équipement et de matériel roulant (collectivement, l'« équipement ») en contrepartie d'une somme de 316 200 \$ au comptant.

La transaction est assujettie à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

Depuis plusieurs années, la société utilisait l'immeuble et les équipements de manière courante dans le cadre de ses opérations d'exploration.

Dans le cadre de cette transaction, la société a obtenu en avril 2014 des rapports d'évaluation établis par des évaluateurs agréés indépendants, lesquels confirment la valeur marchande de l'immeuble à 229 000 \$ et la valeur de réalisation en utilisation continue de l'équipement à 316 200 \$.

La transaction a été approuvée par les administrateurs indépendants de la société et sa clôture est sous réserve des approbations requises de la Bourse de croissance TSX.

David Mc Donald, président et administrateur de la société, est aussi président et administrateur de Canada et de Lutsvisky. Il est également actionnaire unique de Lutsvisky et la Fiducie David Mc Donald est actionnaire unique de Canada. La transaction est une opération avec une personne apparentée au sens du Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières (le « Règlement 61-101 ») et une acquisition concernant une personne ayant un lien de dépendance au sens des politiques de la Bourse de croissance TSX. Dans la mesure où à la date des conventions, la contrepartie de l'opération ne dépassait pas 25 % de la capitalisation boursière de la société et n'excédait pas 2 500 000 \$, la société est dispensée de l'obligation d'établir une évaluation officielle et d'obtenir l'approbation de ses porteurs minoritaires aux termes du Règlement 61-101.

David Mc Donald a dévoilé son intérêt et s'est abstenu de participer aux discussions du conseil d'administration entourant l'acquisition et de voter à cet égard. La transaction n'aura pas d'effet sur le pourcentage d'actions ordinaires de la société qui sont détenus par David Mc Donald, Canada et Lutsvisky.

Aucun honoraire d'intermédiation ne sera payable dans le cadre de cette transaction et la société dispose des ressources financières nécessaires pour conclure l'opération.

À PROPOS D'EXPLORATION TYPHON INC.

-Exploration Typhon Inc. n'a que 29 706 791 actions en circulation.

FAITS SAILLANTS

-Une Étude Economique Préliminaire (EEP) Positive a été complétée sur le Gîte Fayolle en 2013.
(voir communiqué de presse en date du 9 avril 2013)

Les actions ordinaires de Typhon sont inscrites à la Bourse de croissance TSX sous le symbole «TYP».

Renseignements :

David Mc Donald, Tél : 450.622.4066, Fax : 450.622.4337
dmcdonald@explorationtyphon.com
www.explorationtyphon.com

Relations aux Investisseurs

Patrick Wood, Tél: (416) 473-9133, Fax: (647) 351-9133
pat.wood@tormontgroup.com
www.tormontgroup.com

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés qui constituent de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective comporte de nombreux risques et incertitudes, dont certains échappent à la volonté de la société. Les résultats ou les réalisations réelles pourraient différer considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans cette information prospective. Rien ne garantit que les événements prévus dans l'information prospective se produiront ou auront lieu ou, le cas échéant, quels seront les avantages que la société en tirera. L'information prospective est fondée sur les estimations et les opinions de la société au moment où l'information est publiée et la société ne s'engage nullement à publier une mise à jour ni à réviser aucun de ces énoncés prospectifs, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, à moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. La Bourse de croissance TSX n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou l'exactitude du présent communiqué de presse.